

CONTRAT 287
N/REF : 8/03/2026 0H13 C:001081 I:01710
V/REF : Contrat N°000287 du 01/01/2025

SCI IMMOFI 52
C/O VMIT Rhône-Alpes
47 BD MARIUS VIVIER MERLE
69003 LYON

IMMEUBLE : K-OUEST
53 RUE DE L'ETANG
69760 LIMONEST

Saint Priest, le 30 Mars 2026

ADRESSE : ALLEE N 53 (ETANG)
Motif de la demande : REDEVANCE DU 1ER SEMESTRE
Donneur d'ordre : M. M. CALLEJA

INTERVENTION REALISEE LE 26/03/2026 :
MISE A DISPOSITION D'UN CAMION HYDROCUREUR SURBAISSE 4X4 ET SON EQUIPE
POUR CURAGE A PARTIR DU VIDE SANITAIRE, LOCAL CTA D'ENVIRON 20M DE
CANALISATION PLUS LA COLONNE REMONTANTE.
CURAGE LOCAL SOLWARE DU PIED DE COLONNE A L'ENTREE DU LOCAL ET SUR LA
PARTIE HORIZONTALE.
CURAGE DE 60 METRES DE RESEAU APRES LE BAC A GRAISSE

2 FOIS/AN

FACTURATION : :
la redevance sera facturée par mointié 2 fois l'an a l'issue de chaque
intervention et payable a 45j réception de facture.

Le prix du présent contrat est révisé conformément a nos accords.
Date d'effet du contrat : voir date indiquée apres l'indice de base.

FORMULE DE REVISION APPLIQUEE :

$$P' = P \left(0,15 + 0,85 \frac{ICHTrev-TS1'}{ICHTrev-TS1} \right)$$

P' : Prix révisé H.T.
P : Prix contractuel H.T.
ICHTrev-TS1 : L'indice du cout Horaire du travail révisé - Tous salariés
publié par l'INSEE, connu a la daite d'effet du Contrat

ICHTrev-TS1' : Le dernier indice connu a la date de révision



- RECHERCHE DE FUITES
- RÉPARATION DE CANALISATIONS
- ENTRETIEN ET MAINTENANCE D'INSTALLATIONS D'ASSAINISSEMENT
- TRAVAUX DE GÉNIE CIVIL ET MISE EN CONFORMITÉ DEBOUCHAGE, POMPAGE ET ENTRETIEN DE RÉSEAUX
- RÉNOVATION D'INSTALLATIONS PLOMBERIES SANITAIRES

FACTURE N° 6030070

Date de dernière révision des prix : 1/01/2026

Prix de base du contrat : 1587,60

Indice ICHTrev-TS1	Mois de l'indice de base	: 09/2024	Valeur	: 141,4
	Mois de l'indice de révision	: 12/2025	Valeur	: 146,9

Quantité	Descriptif	Nb.Inter	P.U.	HT	
1/ 2	Curage Canalisations Eu/Ev	2/AN	1628,87		814,43
	TOTAL H.T.				814,43
	T.V.A. a 20,00%				162,88
	TOTAL T.T.C.		En EURO		977,31

Valeur en votre règlement au 30 Avril 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre reglement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN